



Le nouveau programme d'éducation à la sexualité fait polémique

Alors qu'il ne sera officialisé qu'au début du mois de décembre, ses contempteurs le jugent « sous influence woke et imprégné d'idéologie ».

Caroline Beyer

Polémique en vue ? C'est l'épreuve du feu pour le programme d'éducation à « la vie affective, relationnelle et sexuelle » qui, après moult tergiversations, doit passer le 5 décembre devant le Conseil supérieur de l'éducation, cette instance consultative placée sous la présidence du ministre de l'Éducation nationale, qui réunit les acteurs de la communauté éducative.

Ce programme, Pap Ndiaye l'avait promis en juin 2023, lorsqu'il était Rue de Grenelle. Il s'agissait de fixer, enfin, un cadre aux trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, rendues obligatoires de la maternelle au lycée par la loi de 2001 sur l'IVG et la contraception, mais peu proposées dans les faits (moins de 20 % des collégiens concernés, selon un rapport de l'inspection publié en 2022). Il avait fallu attendre mars 2024 pour que le Conseil supérieur des programmes (CSP) publie sa copie. Selon les délais habituels, le projet aurait pu être validé trois mois plus tard, après être passé par la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), chargée de la mise en œuvre des programmes scolaires. C'était compter sans la dissolution et les législatives. Le gouvernement a préféré exclure de la campagne un sujet potentiellement inflammable.

Porteur d'enjeux à la fois intimes et sociétaux (de la santé à l'égalité filles-garçons, en passant par la lutte contre les discriminations LGBT et l'exposition à la pornographie), l'éducation à la sexualité interroge sur le rôle respectif de l'école et des parents en la matière, sur fonds d'idéologies diamétralement opposées. Il rappelle aussi l'épisode politiquement douloureux des ABCD de l'égalité de Najat Vallaud Belkacem, ce programme de lutte contre les stéréotypes de genre, décliné en 2013 dans 600 classes maternelles et élémentaires, et abandonné en 2014 sur fond de polémique sur la « théorie du genre ».

L'actuel projet de programme, que *Le Figaro* s'est procuré, a largement été réécrit par la Dgesc. Sur 40 pages, il décline une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle de la maternelle au lycée, « progressive » et « adaptée à l'âge ». Les objectifs généraux sont fixés en préambule : « L'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes », « la lutte contre toutes les discriminations de sexe, d'identité de genre et d'orientation sexuelle (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité) », la sensibilisation au « principe du consentement », « la prévention des différentes formes de violences (violences physiques, verbales,

psychologiques, harcèlement, emprise) » et notamment des « violences sexistes et sexuelles (y compris l'inceste) ».

Des objectifs clairement destinés à répondre aux actuels enjeux sociétaux, et emprunts d'une forme de morale. Là où la version rédigée en mars par le Conseil supérieur des programmes (CSP) – piloté depuis 2022 par une personnalité de droite, l'inspecteur général et agrégé de philosophie Mark Sherringham – prenait soin de raccrocher l'éducation à la sexualité aux savoirs et à l'ensemble des disciplines. Le texte du CSP jouait aussi les équilibristes pour satisfaire les uns et les autres, laissant une large place à la notion de « pudeur » (six fois mentionnée, contre une dans la version actuelle), mais proposant aussi d'aborder les différents types de familles (hétéroparentale, monoparentale, homoparentale) dès la moyenne section de maternelle. « *Beaucoup trop tôt !* », estimait déjà Ludovine de La Rochère, présidente du Syndicat de la famille (ex-Manif pour tous), qui dénonce aujourd'hui une version réécrite « sous influence woke et imprégnée d'idéologie ». « *Visiblement, la Dgesc a travaillé avec les associations militantes LGBT et néoféministes, lâcheté. C'est du lavage de cerveau.* »

La nouvelle version fait la part belle à la notion d'« identité de genre » (dix-sept mentions contre deux dans la précédente version), qu'elle propose d'aborder plus tôt, en sixième et non plus en troisième. Elle pose une éducation à « la vie affective et relationnelle » de la maternelle au CM2. La « sexualité », elle, ne s'ajoute à ces termes qu'en sixième, là où le CSP suggérait de l'aborder à partir du CM1, lorsque les programmes scolaires commencent à aborder la reproduction humaine. Une modification toute symbolique, pour rassurer le camp conservateur. Car, dans les faits, la nouvelle version est plus directe que l'ancienne. En CM2, elle propose de traiter de la « représentation dévalorisante liée aux règles », des « violences physiques, psychologiques, verbales, sexuelles (dont l'inceste) », et nomme clairement la « pornographie en ligne ».

Sur la question des « stéréotypes de genre », le Syndicat de la famille et les Associations familiales catholiques (AFC) avertissent déjà que certaines séquences « rappellent furieusement les ABCD de l'égalité ». « *C'est même plus radical, car, depuis, le transactivisme s'est imposé* », affirme Ludovine de La Rochère. « *La réflexion éthique autour du fait de vouloir ou de ne pas vouloir est réduite à la question du consentement et au primat des émotions* », estime par ailleurs Pascale Morinière, présidente de la confédération des AFC. On sait très bien que l'on peut consentir à n'importe quoi quand on est

sous emprise », ajoute-t-elle. Dans le projet de programme, cette question du consentement revient à 53 reprises.

Le texte actuel, comme le précédent, mentionne les associations extérieures appelées à intervenir lors des trois séances annuelles, en précisant que leurs compétences doivent être « dûment reconnues et agréées ».

Du côté des enseignants, on salue l'avènement d'un programme officiel, qui permettra de « légitimer » ces trois séances annuelles d'éducation et de les rendre effectives. « *Ce programme va permettre de protéger les collègues de certaines contestations et attaques* », résume Jean-Rémi Girard, au Snalc. Nous y sommes favorables, même si certains éléments, comme les différents types de familles, sont abordés selon nous un peu tôt ou de manière trop complexe. » Syndicat majoritaire à l'école primaire, le Snuipp est « très favorable » à l'actuel texte. « *Les différentes orientations sexuelles (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité, NDLR) sont posées en préambule. C'est positif* », estime Guislaine David, sa secrétaire générale. Elle s'attend cependant à des polémiques. « *Depuis la rentrée, des collectifs et des groupuscules ont tracté devant des écoles pour dénoncer ce programme et appeler à le refuser. Sa mise en place devra donc s'accompagner d'une protection des enseignants. Il faudra aussi qu'ils soient formés* », avertit-elle.

« *Confrontés à des propos homophobes et à la consommation de pornographie chez les élèves, les profs sont de plus en plus nombreux, celles qui soient les disciplines, à vouloir se former* », explique Arnaud Holzmann, professeur de SVT et formateur en éducation à la sexualité. « *Nous sommes satisfaits de cette nouvelle version. L'identité de genre et l'orientation sexuelle sont davantage explicitées* », ajoute ce militant au Snes, syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées.

« *On est vraiment sur la vie relationnelle, le consentement, le respect d'autrui, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'égalité filles-garçons... Des choses fondamentales qui ne sont pas toujours enseignées en famille* », a indiqué pour sa part la ministre de l'Éducation, Anne Genetet, le 19 novembre sur Europe 1 et Cnews. Fin octobre, elle avait affirmé que le programme serait publié « le plus tôt possible » et mis en place « au plus tard à la rentrée 2025 ». À moins d'un nouveau retard. ■

« Depuis la rentrée, des collectifs et des groupuscules ont tracté devant des écoles pour dénoncer ce programme et appeler à le refuser. Sa mise en place devra donc s'accompagner d'une protection des enseignants »

Guislain David

Secrétaire générale du Snuipp



Au lycée professionnel Saint-Jean, à Sannois (Val-d'Oise), neuf élèves de 15 à 18 ans participent à un atelier d'éducation sexuelle et affective.

